

Bordeaux, le 29/05/2018

COMPTE RENDU

CTL du 29 mai 2018

Mise en place du Centre de Service des Ressources Humaines (CSRH)

La direction locale nous a dressé comme prévu un portrait idyllique de ce nouveau service qui devrait être mis en place en novembre 2018.

- L'outil Sirhius est fiable et abouti,
- La formation est conséquente et adaptée,
- Le calibrage des emplois répond aux besoins de ce service,
- La proximité n'est pas remise en cause puisqu'il y aura des interlocuteurs de différents niveaux !

La CGT est bien loin de partager cette sérénité ambiante ...!!

Concernant Sirhius :

La CGT a relevé de nombreuses incohérences dans l'outil. L'expérience du CSRH des Douanes depuis 4 ans est édifiante sur le sujet (lourdeur, manque de retour sur les actions menées, ergonomie contestable etc....). L'objectif de déploiement de cet outil n'avait pourtant pas d'autre ambition que de supprimer des centaines d'emplois en gagnant en productivité. Car comme le dit notre DRFIP « si on peut faire de la productivité avec ce type de réforme, on le fera »

➤ Pour nos services, c'est la double peine, travail plus lourd + suppressions d'emplois.

Concernant la formation :

Les 9 collègues de l'actuel service RH Girondin sont actuellement en formation sur Sirhius. Ils devront dès septembre assurer le tuilage des 30 nouveaux arrivants qui seront pour la plupart novices en matière de Ressources Humaines et qui suivront en parallèle un cycle de formation ! Tout dépendra donc de la masse de travail à absorber ... !

Concernant le calibrage des emplois :

La DGFIP a doté ce CSRH de 39 emplois B et C (dont 9 du service RH local), 2 A et 1 AFIPA pour traiter 11808 dossiers soit 300 par agents. La CGT émet des doutes sur ce calibrage. En effet, il y a 4 ans les douanes créaient leur CSRH avec 300 dossiers par agent. Après 4 ans de luttes des personnels, la direction des Douanes a concédé de réévaluer le nombre de dossiers par agent à moins de 200 !!

➤ Notre direction ne semble pas avoir tiré les leçons de cette expérience !.

De plus, malgré notre insistance, la Direction locale n'a pas voulu affirmer que les 30 emplois vacants du CSRH seraient pourvus. En effet les collègues ont obtenu leur mutation en « Direction » et pourront être affectés dans d'autres services.... **Dans cette hypothèse, c'est à nouveau la double peine, sous calibrage + postes vacants ! A suivre ... !**

Concernant la proximité :

A lors qu'aujourd'hui pour avoir une réponse RH nous avons un seul interlocuteur, dorénavant il y en aura 3 : Le SIA (Melun) pour les informations générales, le CSRH pour la paie et la gestion des temps et le RHD pour les affectations locales, les promotions et les évaluations.

➤ Pour avoir une réponse, il ne faudra pas se tromper. Bonjour la simplification !

Pour la CGT cette spécialisation éloigne une fois de plus l'usager de nos services. Sauf que, aujourd'hui, l'usager c'est nous !!!

Double peine !! Pour les utilisateurs que nous serons et pour les services RH concernés.

➤ Les Organisations Syndicales dans leur ensemble, ont voté contre la création de ce service.

Règlement intérieur du Service de Publicité Foncière de Bordeaux 2

➤ Ce service a demandé la modification de ses horaires de plages fixes et variables. La proposition majoritaire a été adoptée.

➤ CGT - SOLIDAIRES - FO - CFDT : Abstention.

Positionnement des plages fixes et variables du Service Départemental de l'Enregistrement

➤ La création de ce nouveau service exige que les agents se positionnent sur le protocole à appliquer. Les agents devront se prononcer par vote prochainement.

➤ Par ailleurs, à la demande de la CGT, la direction s'est engagée à rencontrer les collègues pour faire un point sur la mise en place de ce service départemental (début septembre).

Bilan de la Formation Professionnelle et plan 2018/2019

➤ Le Bilan de la formation nous a été présenté. Ce bilan ainsi que les plans de formation local et national sont déclinés sur Ulysse Départemental.

A la demande des Organisations syndicales, la direction a confirmé que les nécessités de services ne doivent pas constituer un frein systématique à l'accession au rôle de formateur. Le vivier étant insuffisant, chacun peut donc accéder à cette fonction en se portant volontaire.

Restaurant de Mérignac

➤ Suite au changement de prestataire au restaurant administratif de Mérignac, les collègues se sont émus et mobilisés par pétition interposée, pour sauvegarder les 2 emplois « Berkani » non repris par le nouveau prestataire.

La direction nous a assuré que ces 2 agents seraient repris sur des fonctions d'agent de service sur le site de Mérignac !

Le PNSR (Pôle National de Soutien au Réseau) déménage du Champs de Mars vers Mériadeck fin juin 2018.

Déménagement du Centre Prélèvement Service (CPS) à Mériadeck :

➤ Le service CPS va libérer les locaux rue F. Audeguil pour s'installer à la direction. La direction locale n'a jamais voulu effectuer de travaux adaptés pour isoler ce bâtiment laissant les collègues travailler dans des conditions de travail déplorables.

➤ Pour l'heure, seul le service des Domaines reste dans ce bâtiment... Espérons que l'été ne soit pas trop chaud et l'hiver pas trop rude...en attendant leur déménagement !

CREATION DU CSRH - DECLARATION DE LA CGT

Après la mutuelle, les services sociaux, l'assistance informatique, la création des CSRH va éloigner les agents d'un service de proximité qui répond à leurs préoccupations quotidiennes.

Des centaines d'emplois sont prélevés dans les services RH des directions pour alimenter les dix CSRH et le Service d'Information des Agents à Melun.

Les services RH au sein des directions sont ainsi dévitalisés, entraînant une perte de technicité et de connaissance qui risque de les rendre obsolètes.

Pour la Gironde sur 17 agents B et C seuls 7 resteront affectés dans le service RH local.

Comment a été décidé ce calibrage d'emplois ?

A la perte de proximité s'ajoute le déploiement de SIRHIUS, un outil informatique coûteux et inadapté, censé permettre atteindre l'objectif de restriction budgétaire et de suppressions d'emplois qui a guidé la création des CSRH.

D'ores et déjà cet outil laisse les utilisateurs en cours de formation dans la perplexité et l'inquiétude.

Pour ceux qui l'utilisent déjà, comme au CSRH des douanes en Gironde par exemple, les agents sont obligés de fabriquer des outils « maison » pour pouvoir fonctionner. Bel exemple de modernité et d'efficacité !

D'ailleurs, l'étude ergonomique qui a été réalisée par Indigo Ergonomie montre bien les limites de SIRHIUS... !

Pour la Gironde, la DGFIP a décidé d'implanter 39 emplois B et C pour traiter 11809 dossiers, soit 300 par agent.

Là encore, comment a été déterminé le calibrage d'emplois nécessaires alors que la préfiguration qui débute en juillet prochain à Tours démarre avec 250 dossiers par agent ?

La direction locale a-t-elle une marge de manœuvre ?

Pour la CGT il serait inacceptable que les emplois départementaux financent une structure nationale, comme cela a été le cas pour le CPS.

Ne pourrait-on pas éviter l'expérience malheureuse vécue lors de la création du CSRH des Douanes en Gironde ? En effet, il aura fallu 4 années de souffrance et de luttes des personnels pour qu'enfin la direction dote le service en moyens humains afin de rendre la charge de travail acceptable.

Pour la CGT Finances Publiques, les agents de la DGFIP méritent des services RH de plein exercice, proches, accessibles et disposant des moyens pour réaliser l'ensemble de leurs tâches dans de bonnes conditions de travail.

Les élus de la CGT pour ce CTL :

Myriam DOLEU - Ghislaine CHARRIER -Thierry VEYSSIERES

Expert : **Arnaud CHASSAING**